

994 - ACCOMPAGNER L'ARRÊT DE LA CONDUITE ET PROMOUVOIR LA MOBILITÉ HORS DU DOMICILE ; UN CONSENSUS ENTRE EXPERTS INTERNATIONAUX

*Prof. Paul Vaucher¹; Olivia Richoz²; Juliane Neuhaus²; Anaëlle Maillefer²; Prof. Isabel Margot Cattin²;
Prof. Brenda Vrkljan³; Prof. Carolyn Unsworth⁴; Prof. Bernard Favrat⁵*

¹Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale (HES-SO), Haute Ecole de Santé-Fribourg; ²Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale (HES-SO), Haute école de travail social et de santé; ³McMaster University, School of Rehabilitation Science; ⁴Central Queensland University, Appleton Institute of Behavioural Science; ⁵Centre Hospitalier Universitaire Vaudois (CHUV), Centre Universitaire de Médecine Légale

Introduction : Il existe peu d'interventions visant à maintenir la mobilité et l'engagement social des personnes devenues inaptes à la conduite.

Objectifs : Trouver un consensus sur le cadre théorique et les buts à atteindre dans l'accompagnement des personnes devant arrêter de conduire.

Méthodologie : 14 chercheurs et 8 cliniciens spécialisés venant de six pays ont acceptés de participer à une étude de consensus. Leurs avis étaient collectés anonymement à l'aide d'un questionnaire électronique, puis extraits, catégorisés, et synthétisés par quatre personnes. Le consensus a été atteint après quatre tours lorsque la majorité des participants (n=16/22) considéraient qu'un tour supplémentaire ne permettrait plus d'améliorer la proposition.

Résultats : Le cadre théorique obtenu propose le développement d'un programme de gestion de la mobilité qui facilite la transition vers des moyens de transport alternatifs et guide les personnes dans leur ajustement à devenir des non-conducteurs. Les buts à atteindre sont le bien-être, l'engagement social, la sécurité routière, et le maintien d'un équilibre occupationnel ayant du sens pour la personne. Le programme se décline en quatre phases : considération, acceptation, action et autonomie. Le programme se termine lorsque la personne et son proche aidant ont acquis les compétences leur permettant de faire face à de nouveaux besoins émergents en mobilité.

Conclusion : La gestion de l'arrêt de la conduite bénéficierait d'intégrer une approche centrée sur la personne et basée sur les occupations, respectant les attitudes individuelles face à la cessation de la conduite.